

Bulletin Municipal 2023

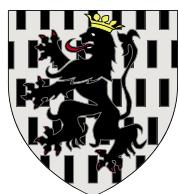
Anisy · Numéro 53



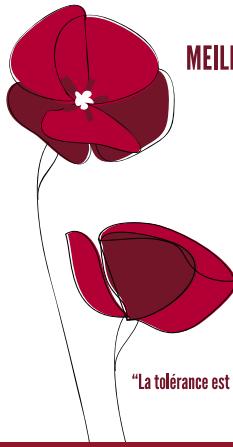
MEILLEURS VOEUX 2024

MAIRIE D'ANISY

“La tolérance est une vertu qui rend la paix possible”
(Kofi Annan)



Mairie d'Anisy



MEILLEURS VOEUX 2024

MAIRIE D'ANISY

"La tolérance est une vertu qui rend la paix possible"
(Kofi Annan)

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Sommaire

■ Édito du Maire	p 2
■ Vie municipale	p 3
■ Bibliothèque	p 10
■ Anisy dans cœur de Nacre	p 11
■ Associations	p 15
■ Comité de jumelage	p 20
■ Actualité	p 21
■ État civil	p 24
■ Informations pratiques	p 25

URGENCES / SANTÉ

Police secours	17
Pompiers	18
SAMU	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
SOS médecin	36 24 ou 02 33 01 58
Médecin de garde	08 10 33 24 24
Pharmacie de garde	32 37

CONTACTS UTILES

Mairie	02 31 44 14 98
Gendarmerie	02 31 08 35 73
SIVOS ABC	02 31 80 54 25
École maternelle	02 31 94 71 55
École primaire Anisy	02 31 44 19 85
École primaire Anguerny	02 31 94 71 55

Edito



Chères Anisiennes, chers Anisiens,

Comme chaque année, le bulletin municipal permet au conseil municipal et aux associations de faire le point avec vous sur leurs activités de l'année écoulée ainsi que sur les projets à venir. Il complète un dispositif qui, avec le site internet www.anisy.fr, le flash info et la nouvelle page Facebook Mairie d'Anisy mise en place en 2023, permettent des échanges tout au long de l'année sur l'actualité et la vie de votre commune.

L'année 2023 ne déroge pas à la tradition de notre commune et a été riche en événements et projets comme vous pourrez le découvrir dans ce bulletin grâce notamment à nos associations et nos bénévoles de la bibliothèque que je remercie chaleureusement. Autant de moments de convivialité qui montrent la vitalité et le sens de l'accueil d'Anisy. L'occasion pour moi de souhaiter également la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre commune et de les encourager à venir participer à cette vie locale riche.

L'année 2023 aura également vu le démarrage des travaux du principal projet de la commune, à savoir l'extension et la réhabilitation de notre école. Après 2 appels d'offres et une phase de négociation, toutes les entreprises ont été retenues et les travaux ont pu démarrer en mai dernier. Une concrétisation rendue possible après 2 ans de travail d'étude et d'échange avec les parties prenantes de ce très beau projet et grâce au soutien de l'ensemble de nos partenaires financiers sollicités. L'objectif fixé est une ouverture et un accueil des enfants de maternelle en septembre 2024.

Sur la thématique des événements et des cérémonies, 2024 sera bien entendu une grande année d'hommage avec le 80ème anniversaire du débarquement et la venue du régiment canadien des Queen's Own Rifles of Canada à Anisy le 5 juin. Une commission composée des conseillers municipaux et d'habitants travaillent actuellement pour proposer un programme d'animation et de cérémonie à la hauteur de notre devoir et festif pour que chacun d'entre vous puisse participer à ces moments inoubliables avec les canadiens.

Enfin, en ce début d'année, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite personnelle et professionnelle pour cette année 2024.

Bonne lecture

Votre maire

Nicolas DELAHAYE

Vie Municipale



■ Le budget municipal

Vue d'ensemble par section et par chapitre budgétaire

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2022	BP 2023	Chapitre	Recettes de fonctionnement	Réalisé 2022	BP 2023
011	Charges à caractère général	68 470.00 €	68 470.00 €	002	Excédent antérieur reporté		439 371.56 €
012	Charges de personnel	114 890.00 €	114 890.00 €	013	Atténuations de charges	20 961.67 €	
014	Atténuations de produits	4 000.00 €	4 000.00 €	70	Produits des services	3 083.00 €	2 300.00 €
022	Dépenses imprévues	-	23 164.60 €	73	Impôts et taxes	248 542.23 €	233 559.00 €
023	Virement investissement	-	398 500.00 €	74	Dotations et participations	85 894.82 €	82 739.30 €
042	Opération d'ordre entre section	3 396.26 €	3 396.26 €	75	Autres produits de gestion courante	991,29 €	360.00 €
65	Autres charges de gestion courante	127 520.96 €	135 909.00 €				
66	Charges financières	-	10 000.00 €				
TOTAL		308 339.07 €	758 329.86 €		TOTAL	359 473.01 €	758 329.86 €

Chapitre	Dépenses d'investissement	Réalisé 2022	BP 2023	Chapitre	Recettes d'investissement	Réalisé 2022	BP 2023
001	Solde d'exécution d'investissement reporté			001	Solde d'exécution d'investissement reporté		239 953.29 €
16	Emprunt		6 000.00 €				
020	Dépenses imprévues d'investissement	-	20 000.00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	-	398 500.00 €
20	Immobilisations incorporelles	-	22 000.00 €	040	Opération d'ordre entre section	3 396.26 €	3 396.26 €
204	Subventions d'équipement		6 000.00 €	10	Dotations fonds divers	104 737.49	21 873.05 €
21	Immobilisations corporelles	8 068.26 €	219 800.00 €	13	Subventions	8537.00 €	268 000.00 €
23	Immobilisations en cours	28 323.67 €	1157 922.60 €	16	Emprunts et dettes assimilés		500 000.00 €
TOTAL		36391.93 €	1 431 722.60 €		TOTAL	116 670.75 €	1 431 722.60 €

■ Le budget primitif BP (2023)

Le budget primitif correspond à un budget prévisionnel pour l'année civile en cours en dépenses et en recettes. Il doit être présenté par le maire et voté en conseil municipal. Il reflète la traduction des grands choix en matière de fonctionnement et d'investissement.

Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire, il fixe le montant des diverses taxes, il autorise juridiquement le maire à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans les limites des crédits votés. Il est obligatoirement présenté en équilibre.



■ A retenir 2024

1944-2024 : 80^e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

L'année 2024 sera forte en émotions puisqu'elle sera marquée par le 80^e anniversaire du débarquement. Les animations à Anisy débuteront le 2 juin avec l'accueil du régiment canadien des Queen's Own Rifles of Canada dans nos familles puis le 5 juin aura lieu la cérémonie officielle toujours en présence du régiment canadien. Le programme des festivités est en cours de réalisation, il vous sera communiqué fin avril.



La municipalité souhaite associer les enfants à ce moment d'hommage. Si vous souhaitez que votre enfant chante à la chorale du 80^e anniversaire du débarquement le 5 juin 2024 à Anisy, n'hésitez pas à l'inscrire soit par mail inscriptions@14610gmail.com soit auprès de la mairie.

ÉCOLE

L'inscription de votre enfant à l'école maternelle aura lieu au cours du mois de mars à la Mairie d'Anisy. Les personnes intéressées pour une visite de l'extension de l'école maternelle pourront se faire connaître auprès de la mairie d'Anisy. Une communication spécifique sera réalisée via le site internet de la commune et la page Facebook. Les visites débuteront courant février.

■ Les travaux

1 • Travaux école maternelle

Les travaux de réalisation de l'extension de notre école avancent malgré un retard dû à la livraison des menuiseries extérieures. Le bâtiment est maintenant hors d'eau et hors d'air ; c'est-à-dire que les travaux de couverture, des menuiseries extérieures et des enduits de façades sont réalisés.

Le second œuvre est en cours à savoir les réseaux d'électricité, de plomberie, de chauffage et ventilation, l'isolation thermique et le cloisonnement des espaces. La réalisation de la chape isolante avant les congés de fin d'année a permis d'entamer la phase de séchage au plus vite avant la pose des sols définitifs.

La fin de travaux de l'extension et le transfert des 2 classes de primaire est projeté aux vacances d'hiver fin février.

La mise en service de la maternelle à la rentrée 2024 reste l'objectif de notre projet.





2 • Travaux puits et local pompe incendie
Les travaux du puits et du local incendie sont terminés. Trois entreprises ont concouru à la rénovation de ces bâtiments, l'entreprise Rénovation Pierre, Gonthier couverture et l'entreprise Godefroy. Le montant global des travaux s'élève à 19 215 € HT.

La fondation du patrimoine et le département du Calvados via l'APCR ont financé ces travaux à hauteur de 80% par le biais de subventions.

TRAVAUX POUR 2024

Afin d'assurer l'accessibilité à l'église et au cimetière, un aménagement de la parcelle jouxtant l'église est à l'étude et se poursuivra courant 2024.

Une aire sportive est à l'étude avec la réalisation d'un pumprtrack. À ce titre, les habitants d'Anisy ont été consultés au printemps dernier pour se prononcer soit sur le projet pumprtrack soit sur une structure de jeux extérieurs. La majorité a plébiscité le projet pumprtrack.

Pour 2024 la mairie a pour projet la mise en lumière de l'église et du puits, subventionné par le SDEC et le département du Calvados.

■ Les cérémonies commémoratives du 8 mai, du 6 juin et du 11 Novembre

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées au monument aux morts dans le cimetière pour honorer les anciens combattants d'Anisy morts lors des différentes guerres.

Un grand nombre de personnes a également assisté à la cérémonie du 6 juin à la stèle canadienne animée par les jeunes de l'Association **Westlake Brothers Souvenir**. Trois enfants de la commune ont lu différents textes proposés par l'association. Plusieurs véhicules militaires nous ont accompagnés avec leurs conducteurs en tenue.



■ Fabrication d'abris à insectes

Un atelier gratuit de fabrication d'abris à insectes a eu lieu en juillet proposé par le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de la Vallée de l'Orne et mandaté par la Communauté de Communes Cœur de Nacre. Il a permis aux participants d'apprendre à créer des boîtes à insectes à placer dans le jardin et préserver ainsi la biodiversité. Une dizaine d'enfants et adultes y ont participé sur la pelouse munie de marteaux, scies et perceuses, le matériel étant fourni par l'organisme de formation.



■ Noël des enfants

Le samedi 16 décembre, le Père Noël a pu de nouveau gâter les enfants d'Anisy de moins de 12 ans selon la coutume.

96 enfants ont répondu présents. Ils ont pu assister à un spectacle de Monsieur CHARLY (société THU BOHU) avant de recevoir un cadeau des mains du Père Noël.

Enfin, les parents et les enfants ont participé à un moment convivial autour d'un goûter.



■ Centre communal d'aide sociale CCAS

2 nouveaux membres au conseil d'administration

Suite à un appel à candidatures, le conseil d'administration du CCAS est heureux d'accueillir 2 nouveaux membres nommés et leur souhaite la bienvenue :

- Éric BONNET
- Claude INIZAN

Repas des anciens

Anciens et équipe du CCAS ont pu partager un moment convivial en ce dimanche 26 novembre. Tous ont participé à la réussite de cette journée sur le thème d'Halloween.



L'animation était assurée par le groupe de musiciens ÉCHO STARS, les plus aguerris ont dansé sur des airs endiablés, même au-delà de 80 ans et avec aisance !!!

Un appareil photo « Photobooth » a permis à tous de faire des photos instantanées avec des accessoires sur le thème du jour.

Pour rappel, une adresse mail CCAS existe sur laquelle vous pouvez exprimer vos demandes :

ccas@anisy.fr

ou joindre Daniel Delaunay adjoint en charge du CCAS par téléphone **06 60 15 37 57**.

Le CLIC de Douvres-la-Délivrande, l'ASEPT, la CAR-SAT peuvent vous aider.

Ils vous apportent leur aide pour les démarches de la vie quotidienne (ménage, soins, etc.), mais également pour constituer un dossier ou accéder à une maison de retraite.

Ils proposent des animations ou des conférences sur plusieurs thèmes (sport, nutrition, sécurité, isolement, handicap, aides financières, etc.)

Cette année, 2 ateliers numériques proposés par l'ASEPT, Association de Santé et de Prévention sur les Territoires ont permis à 8 personnes de se familiariser avec :

- l'utilisation d'une tablette
- l'accès à des applications utiles aux séniors
- l'utilisation du compte Ameli, Doctolib, Solidarité Transport, Maps, et la gestion de sa boîte Mail.

■ Ecoles

École maternelle Basly

Une nouvelle année scolaire a démarré... C'est une année olympique et paralympique qui se prépare avec l'organisation des jeux l'été prochain, l'occasion de développer les valeurs citoyennes du sport et les compétences physiques.

Les 73 élèves de la maternelle du RPI ont choisi d'aller à la rencontre de nombreux sportifs et de découvrir leur pratique sportive.

Grâce au riche tissu associatif des communes environnantes, ils s'initieront tour à tour au tennis, au basket-ball, au football et au judo. Des contacts sont également pris avec le célèbre club caennais de hockey « des drakkars ». De quoi déclencher des vocations !

En attendant, nos petits athlètes en herbe vont au centre aquatique Aquanacre de Douvres-la-Délivrande jusqu'à la mi-janvier pour s'exercer aux activités nautiques.

Les 32 élèves de grande section de la maternelle du RPI devant le centre aquatique en décembre 2023.

École primaire Anisy

La rentrée s'est bien passée à l'école d'Anisy. L'école accueille 43 élèves répartis en deux classes de CM1-CM2, l'une accueillie par Mme Beunard, l'autre par Mme Léon.

Cette année, les projets des classes s'orientent autour de deux grandes thématiques : le sport et les Jeux Olympiques, mais aussi le 80^{ème} anniversaire du Débarquement.

En ce début d'année scolaire, les deux classes ont bénéficié de dix séances de natation à la piscine Aquanacre de Douvres-la-Délivrande et d'un cycle de dix séances de danse hip-hop.



■ Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves du RPI d'Anisy, Basly et Colomby-Anguerny a pour but l'organisation de manifestations ou d'actions à but lucratif (ou non) en vue d'améliorer le quotidien des enfants scolarisés sur nos communes, notamment par le financement de sorties scolaires ou de matériel.

Forte d'une vingtaine de membres actifs, l'association a mené plus d'une quinzaine d'actions sur l'année 2022/2023 parmi lesquelles la Foire aux Jouets & à la Puériculture, le Carnaval, la Kermesse... Mais aussi des nouveautés avec une Vente de Miel et l'initiative un Arbre – un Enfant ou les enfants des écoles étaient invités à planter des arbres sur la commune de Colomby-Anguerny.



Les bénéfices réalisés ont permis de doter chaque classe d'une enveloppe de 850€ pour l'achat de matériel, la réalisation de sorties scolaires ou activités sportives. Par ailleurs, dans le cadre de l'extension des écoles d'Anisy et Colomby-Anguerny, chaque classe s'est vue attribuer une aide exceptionnelle de 200 € pour l'achat de nouveaux équipements et matériels.

Les assemblées générales des 28 septembre et 10 octobre ont permis d'élire un nouveau bureau constitué de Laëtitia LEROI (Présidente), Cannelle GUEZENNEC (Vice-Présidente et en charge de la communication), Carine LE TELLIER (Trésorière),

Anaïs DELARUE (Vice-Trésorière) et Noémie LOUVEL (Secrétaire).

Les premières manifestations de cette nouvelle année scolaire ont débuté avec la Foire aux Jouets & à la Puériculture, la vente des sapins et chocolats de Noël, le loto des fêtes et les calendriers, une vente de Miel.

L'APE tient particulièrement à remercier :

- Son bureau et ses membres pour leur engagement
- Les enfants et leurs familles pour leur participation
- Les mairies pour le prêt de matériel et l'aide à l'organisation des manifestations.
- Le corps enseignant et le SIVOS pour faire le relais de l'APE tout au long de l'année.

Rendez-vous en 2024 pour de nouvelles actions !

Les membres du bureau de l'APE



Bibliothèque

2023 : Une belle année de plus pour la bibliothèque

Après des années un peu perturbées par les différents confinements, la bibliothèque reprend son rythme de croisière.

L'équipe des bénévoles est toujours ravie de vous accueillir avec le sourire !

À tour de rôle, vous serez accueillis par Bellina, Dominique, Éric, Évelyne, Françoise, Mélanie, Monique, Nathalie et Sylvie. Ils vous guident dans vos lectures et vous donnent tous les renseignements souhaités.

Mardi 5 décembre, les bénévoles se sont déplacés à la bibliothèque départementale pour choisir 600 livres pour adultes et jeunes, ce qui a permis de renouveler la collection.

En fin d'année, nous avons également acquis 130 nouveaux livres avec le budget alloué annuellement par la mairie pour le renouvellement du fonds documentaire. Ils seront à disposition des lecteurs dès janvier 2024.

La bibliothèque offre à ses lecteurs 4083 documents à emprunter.

En 2023, nous avons reçu 788 visiteurs, la fréquentation augmente, mais reste inférieure à celle de 2019. Le nombre croissant de nouveaux inscrits nous a permis d'avoir 154 lecteurs d'Anisy et des communes voisines qui ont emprunté 3139 documents.

Vous avez également à votre disposition la bibliothèque numérique, elle est gratuite. Elle vous pro-

pose des formations, des livres numériques, des films, des journaux et des magazines en ligne. L'inscription se fait soit en ligne soit à la bibliothèque où Mélanie se fera un plaisir de vous renseigner. Nous avons actuellement 120 inscrits à ce service.

En 2023, nous avons proposé :

- mercredi 8 mars, un atelier carnaval où les enfants ont créé leur masque.
- samedi 3 juin, le conteur Mathieu Epp a déambulé dans Anisy en contant des histoires inspirées par la mythologie et l'histoire du village. 60 personnes ont suivi le conteur avant de se retrouver pour un apéritif convivial offert par la Mairie.
- mercredi 6 décembre, les bénévoles ont lu des contes de Noël et proposé un atelier de décorations de Noël.
- un apéro bib par trimestre qui a lieu le vendredi soir à partir de 18 heures, où lecteurs et bénévoles échangent sur les livres lus.

Vous trouverez les dates des animations sur le site internet de la Mairie et sur le compte Facebook de la bibliothèque. De plus, les lecteurs sont avisés par mailing.

Merci à tous nos lecteurs de leur participation à la vie de notre bibliothèque et bienvenue aux futurs adhérents.

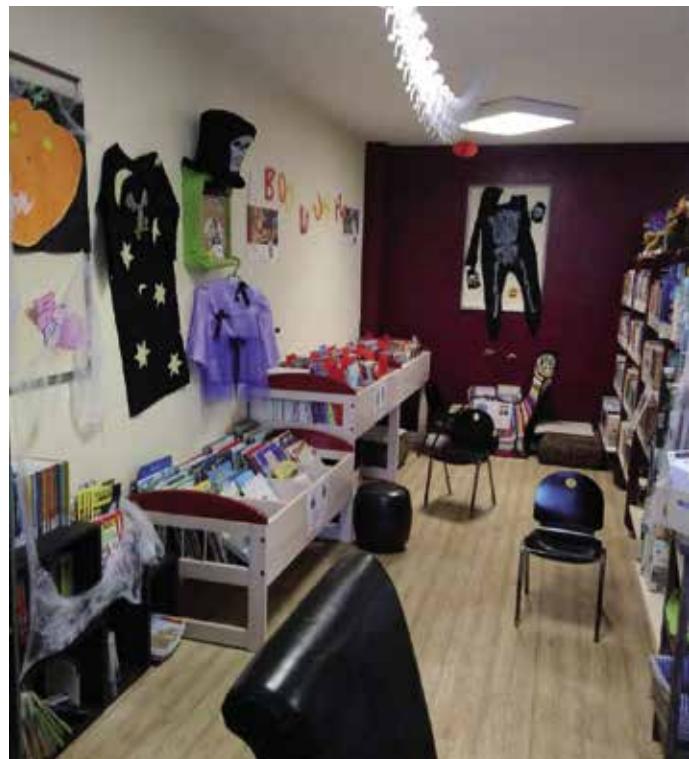
Horaires de la bibliothèque

mardi 16h-18h30

mercredi 10h-12h30 / 15h-17h

vendredi 16h-18h30

samedi 10h-12h30



Anisy dans Cœur de Nacre



Anisy dans Cœur de Nacre ■■■■

■ Co working et location d'espaces de travail à Cœur de Nacre !

Une nouvelle plateforme de réservation des espaces de travail proposée à la location par la communauté de communes est disponible.

Vous êtes salariés en télétravail, indépendants, auto-entrepreneurs, étudiants ou porteurs d'un projet, choisissez l'espace de travail qui convient à votre activité.

La plateforme répertorie les espaces à la location avec un descriptif et les tarifs pour chaque équipement.

Localisés au Plateau, hôtel d'entreprises, et au Transfo pépinière d'entreprises, ils sont situés dans un environnement agréable, convivial et à taille humaine.

- Espace de co-working : 9 places en open space de 35 m²
- Bureau de passage : 38 m² - 4 personnes
- Salle de réunion Plateau 22 m² - 8 personnes
- Salle de réunion Transfo 43 m² - 20 personnes
- Réseau wifi et filaire.

Retrouvez toutes les conditions et modalités de location sur l'espace

<https://visioavenue.com/infos/produit>

Pratique :

Le Transfo / Le Plateau
3 rue Philippe Lebon
ZA La Fossette
14440 Douvres-la-Délivrande
Tél. : 09 70 75 36 36

Horaires d'ouverture de l'accueil :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

■ LAEP

« Cœur de Famille » :
nouveau Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

C2N propose un nouveau lieu d'accueil sans inscription et gratuit pour tous les futurs parents et tous les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent, grands-parents ou d'un adulte référent, sur le territoire de Cœur de Nacre. Cet espace en accès libre permet de partager des jeux, des moments de convivialité et de parler simplement du quotidien.

L'objectif est de favoriser la rencontre et l'échange entre enfants et futurs parents, parents, ou adultes référents, qui disposent ainsi d'un lieu d'écoute et de discussion gratuit et anonyme. Cela permet aux enfants de s'habituer à jouer avec d'autres personnes dans un espace différent de chez eux. Les parents peuvent également partager leurs questionnements, écouter les expériences des uns et des autres et bénéficier d'un temps de répit dans un espace dédié et extérieur à leur habitation.

« Cœur de Famille » est installé dans une salle dédiée et adaptée pour favoriser le jeu, l'éveil et la détente, au sein des locaux de l'école primaire Gilbert Boulanger.

Les professionnels de l'ADMR seront là pour accueillir et écouter les participants. Chacun sera libre d'arriver et de repartir dans le créneau d'ouverture prévu le lundi matin et dans la limite des places disponibles (20 personnes maximum).

Porté par la communauté de communes Cœur de Nacre avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales (CAF), ce nouveau lieu sera géré par la fédération ADMR du Calvados, également en charge des relais petite enfance.

Cette action intercommunale s'inscrit en complémentarité des projets des communes, de la CAF et du département, en faveur de la petite enfance et du soutien à la parentalité.

Pratique :

Cœur de famille
7 rue du Point du jour (dans l'enceinte de l'école primaire Gilbert Boulanger)
L'entrée se fait par le portillon de l'accueil de loisirs.

Horaires d'ouverture :

Ce lieu sera ouvert tous les lundis matin de 9h30 à 12h et sera fermé pendant les vacances scolaires.



■ Gestion des déchets - La Teomi

Comment bien comprendre ce qu'est La Teomi
(Taxe Enlèvement Ordures Ménagères Incitatives)

Flashez avec votre téléphone ce QR CODE pour visionner la vidéo Cœur de Nacre – TEOMI



Documentation papier disponible à l'accueil de C2N ou en ligne sur www.coeurdenacre.fr.

■ Infos sur tri à la source des Bio-déchets

À partir du 1^{er} janvier 2024, dans le cadre de la loi AGEC, Cœur de Nacre doit fournir aux habitants des solutions de tri des bio-déchets à la source.

Forte de l'expérience du compostage déployé depuis 2009, C2N propose 3 solutions :

- le composteur individuel,
- le lombricomposteur,
- le composteur partagé.

À fin 2023, 52% des logements individuels de Cœur de Nacre sont équipés d'un composteur. Anisy occupe la 1^{ère} place avec 95% de logements équipés ! Bravo aux anisiennes et aux anisiens pour leur implication dans ce geste de tri.

Si vous n'êtes toujours pas équipés – que vous soyez en logement individuel ou collectif, contactez le service Prévention et Gestion des Déchets.

L'ensemble de l'équipe vous aidera à mettre en place la meilleure solution pour vous accompagner dans le tri de vos déchets.

environnement@coeurdenacre.fr
0 800 100 461



■ Achat Du Site Industriel Batimetal Par C2n

La Communauté de Communes a exercé son droit de préemption, afin d'acquérir le site industriel Batimétal de 35 400 m², situé voie des Allies à Douvres-la-Délivrande.

Cette entreprise, détenue par le groupe Keyor, est spécialisée dans la fabrication de portes et fenêtres en métal. Elle est implantée depuis 1964 et emploie 145 salariés.

Prioritairement, il s'agit de pérenniser l'activité industrielle de Batimétal. Plusieurs pistes vont être étudiées telles que son déménagement au sein du parc d'activités économiques de Cœur de Nacre. À terme, cette acquisition permettra également d'envisager une nouvelle destination de l'espace urbain qu'elle occupe actuellement.

L'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) assure le portage financier de cette opération durant 5 ans. Cela va permettre de construire un projet viable et pérenne avec l'entreprise.

Batimétal devient donc locataire de Cœur de Nacre à compter du 1^{er} décembre 2023.

■ Mobilités

1 • Travaux de la voie verte reliant Douvres à Courseulles.

Les travaux d'aménagement du 1^{er} tronçon de la voie verte reliant Douvres à Courseulles vont commencer fin janvier 2024. C'est le groupement d'entreprises Letellier / Colas qui a été retenu pour ce chantier.

Le 1^{er} tronçon a pour point de départ le rond-point du Nouveau Monde à Douvres-la-Délivrande et se termine au croisement avec la D83. Il emprunte un chemin situé au sud de la D 404. Trois autres tronçons seront nécessaires pour relier Courseulles sur Mer d'ici 2026, sachant que les tronçons 2 et 3 seront réalisés en 1 seule fois. Le montant des travaux du 1^{er} tronçon s'élève à 327 000 € HT.



2 • Aide à l'acquisition de vélo électrique.

En 2024, Cœur de Nacre renouvelle l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique.



Le budget alloué de l'aide communautaire est de **16 000 €**. Cette aide communautaire se substitue obligatoirement aux aides communales existantes.

Pour prétendre à cette aide, il faut acheter un vélo adulte à assistance électrique, neuf ou d'occasion auprès d'un professionnel en 2024. L'aide ne pourra être attribuée que pour l'acquisition d'un seul vélo par foyer fiscal par an.

Montant de l'aide :

- 200 € pour un Revenu Fiscal de Référence (RFR) < 15 000 € par part.
- 100 € pour un RFR entre 15 000 et 30 000 € par part.

Le bénéficiaire de l'aide s'engage à ne pas céder le vélo acheté dans l'année suivant son acquisition. L'usager doit déposer sa demande d'aide auprès de sa commune de résidence, dans les six mois suivant la date de facturation du vélo.

Pièces justificatives pour le dépôt de la demande d'aide :

- Copie de la facture d'achat du vélo au nom du demandeur effectué dans l'année civile,
- Copie de l'avis d'imposition de l'année précédent l'achat (pour un achat effectué en 2024, il s'agit de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022),
- Justificatif de domicile au nom du demandeur de moins de 3 mois attestant de la résidence de l'usager sur Cœur de Nacre,

- Relevé d'identité bancaire (RIB).

En 2023, 127 habitants ont bénéficié de cette aide financière. En moyenne, le montant de l'aide s'élève à 125 € pour un budget moyen d'acquisition de 1 717 €.

Pour rappel, l'enveloppe financière s'élevait également à 16 000 euros.

Pour l'année 2023, une quarantaine de dossiers ont été instruits et inscrits en liste d'attente suite à l'épuisement de l'enveloppe budgétaire.

Les demandes seront donc traitées en priorité au cours de l'année 2024.

• Location de vélo électrique :

C2N offre la possibilité de louer un vélo électrique en contrat de 6 mois (janvier à juin 2024).

Pour en faire la demande, il suffit de se connecter sur www.coeurdenacre-velo.fr ou de contacter directement le gestionnaire du service : **Nicolas Faye** au **07 64 86 58 98** ou par mail nicolas.faye@cykleo.fr.



■ À RETENIR EN 2023

1 • C2N a lancé le service de covoiturage avec bla-bla-car daily

La Communauté de communes Cœur de Nacre propose depuis septembre 2023 un service de covoiturage domicile-travail / domicile-loisirs, en partenariat avec Blablacar Daily.

L'objectif est d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien grâce à l'application BlaBlaCar Daily. Les conducteurs recevront au minimum 2 € à chaque covoiturage et le trajet ne coûtera que 0,50 € pour le passager.

Alors que la hausse des prix de l'énergie pèse sur les budgets des ménages, ce soutien est avantageux dans un territoire où l'usage de la voiture est prédominant. Dans le Calvados, près de 81% des actifs se rendent au travail en voiture (source Insee). L'objectif est également de développer un réflexe écologique permettant de réduire efficacement son bilan carbone.

Ainsi, Cœur de Nacre construit une stratégie locale adaptée aux besoins de ses habitants en lien avec la Région Normandie, chef de file de la mobilité et avec le soutien de l'État.

Comment ça fonctionne ?

1 • Vous téléchargez l'application BlaBlaCar Daily. Après avoir créé un compte, vous renseignez vos trajets.

2 • L'application vous indique les membres qui empruntent le même itinéraire, aux mêmes horaires, avec un point de RDV possible au plus proche de votre route. Vous choisissez ensuite de rentrer en contact ou pas.

3 • Vous recevez en tant que conducteur une compensation de 2 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour le(s) passager(s), le trajet ne coûte que 0,50 € grâce au soutien de Cœur de Nacre.

100€ de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Mise en place en janvier 2023, dans la cadre du plan national du covoiturage, elle peut être versée à compter de dix trajets domicile-travail via l'application BlaBlaCar Daily. Au terme des vérifications, la plateforme verse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.

*Initiative soutenue par l'État au titre du Fonds Vert à hauteur de 50 % des dépenses durant la 1^{ère} année.



Covoitez avec BlaBlaCar Daily

Comment bien démarrer :

- 1 Téléchargez BlaBlaCar Daily, l'appli du covoit' au quotidien.



Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

- 2 Créez votre compte et complétez votre profil

Entrez vos trajets hebdomadaires
Modifiez-les quand vous voulez

- 3 Commencez à covoiter

Conducteurs, Conductrices
Recevez 100 € de Prime Covoiturage* pour vos 10 premiers trajets.

Passagers, Passagères

Profitez d'un max de trajets offerts, quelle que soit leur distance.



2 • Inauguration du nouveau Cinéma intercommunal : CINÉNACRE

Cœur de Nacre a inauguré le nouveau cinéma intercommunal : deux belles salles de projection Jacques Tati et Alice Guy, équipées d'une technologie dernière génération !

Cet équipement communautaire propose deux salles pouvant accueillir jusqu'à 271 spectateurs. L'attention portée au confort assis, l'équipement audio de haute performance et

la qualité de l'image offrent un moment inoubliable en salle obscure. Une attention particulière a été portée sur les enjeux énergétiques : utilisation de matériaux biosourcés et d'une chaudière bois partagée avec le Cube et Aquanacre.

Localisé au cœur de l'espace culturel de C2N, des passerelles avec le centre culturel C³ Le Cube et Cinénacre sont régulièrement organisées.

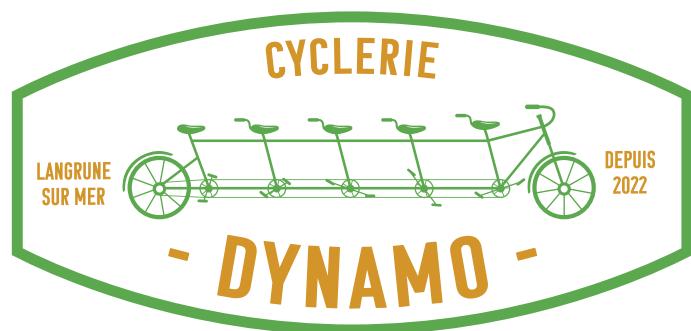
L'association Cinénacre, anciennement Le Foyer créé en 1959, est chargée de l'exploitation du site. C'est une trentaine de bénévoles qui ont été formés à la projection notamment laser de deux films en simultané et qui piloteront successivement les deux cabines de projection.

La construction du nouveau cinéma représente un budget de 2,6 millions d'euros qui, après déduction des subventions de l'État, de la Région et du Département, laisse à la charge de Cœur de Nacre environ 960 000 €. L'association finance les équipements intérieurs et de projection pour la somme de 450 000 €.



Dynamo

Lieu de réparation et ressourcerie du vélo



Avec l'aide de l'ADEME grâce au programme de financement A VELO2, Cœur de Nacre a impulsé l'ouverture d'un lieu dédié à la promotion du vélo, avec DYNAMO : lieu porté et animé par l'association 1 Café avec 5 Pailles. La Commune de Langrune-sur-mer leur met à disposition un local depuis février 2023 au Parc des Chasses.

Ce lieu est ouvert à tous. En plus d'y réparer son vélo ou d'apprendre à le faire, d'y trouver des pièces détachées, ce lieu permet de partager un moment convivial autour du café associatif géré par l'association.

Avec l'aide de son technicien cycle, l'association organise des ateliers d'aide à la réparation itinérants sur Cœur de Nacre chaque année, ainsi qu'un magasin de pièces détachées et de vélos reconditionnés. Une seconde vie pour nos 2 roues !

Horaires :

* Ressourcerie et auto-réparation :

les mercredis de 9h30 à 12h30

* Atelier vélo :

les vendredis de 16h30 à 19h30 et les samedis de 9h30 à 13h30

* Les horaires sont adaptés pendant les vacances scolaires,

consultez le Facebook de l'association 1 café avec 5 pailles

Accès :

Parc des Chasses à Langrune-sur-Mer

Entrée au niveau du rond-point, à l'angle de la D7 et de la D84.



Contact :

06 65 54 21 93

1cafe5pailles@lilo.org

Site internet :

<http://cyclerie-dynamo-langrune-sur-mer.eatbu.com/>

Facebook : 1 Café avec 5 Pailles

Associations



Détente sportive

Le foot en salle avec l'association détente sportive d'Anisy, a repris depuis début septembre ses activités. Toujours encadré par Edgard Ripoll et bien secondé par Cédric Jouvin. L'association compte 27 adhérents et souhaiterait avoir plus de membres actifs.

Notre club est constitué du regroupement scolaire intercommunal d'Anisy, Colomby-Anguerny et Basly.

L'assiduité à la salle chaque mardi, l'excellente ambiance qui règne entre tous, nous encourage beaucoup.

À l'occasion d'Halloween, une séance sportive déguisée a eu lieu le mardi 7 novembre. Bonbons et chocolats étaient au rendez-vous.



Foot en salle le mardi :

18h à 19h pour les débutants.
19h à 21h pour les adultes.

Contacts :

Edgard Ripoll : 06 29 59 39 49
Cédric Jouvin : 06 17 26 51 26
edgardoipoll1@hotmail.com

Bonne année à tous
Edgard Ripoll

L'association Vie & Envies



Les associations Vie & Envies et Asela, en partenariat avec la mairie continuent d'animer le village et d'apporter du lien.

Le repas associatif sur le thème de la St Patrick le 18 mars, 97 personnes y ont participé. Des animations

avec un groupe irlandais, des danses dynamiques et locales et un repas savoureux, Irish stew et carrot cake, ont été appréciées.

Soirée théâtre le 24 mars avec la compagnie Les Athéniens de Cresserons, 100 personnes présentes qui ont beaucoup ri avec une séance pleine d'humour et de situations cocasses.

Un vide dressing le 2 avril avec 26 exposants pour la plupart Anisiens, une salle pleine à craquer de vêtements, mais très peu de visiteurs et d'acheteurs alors qu'il y avait de très bonnes affaires à faire ; déçus de cette expérience et notamment pour les exposants qui avaient fait l'effort de vider leurs dressings.

Les traditionnelles « foires aux greniers » et « puces des couturières » le 11 juin. Une petite participation pour la foire aux greniers cette année des habitants d'Anisy. Ceux-ci tous les ans en profitent pour évacuer des objets devenus inutiles dans leur habitation, leur grenier ou leur garage.

Pour les puces il s'agit toujours d'exposants de l'extérieur, mais des passionnées de couture ou de broderie viennent chercher idées et matériel divers.

Les « barbecues dans les quartiers » : La Clairière, Le Clos Saint-Pierre, le Hampshire, le Clos Fresnais de Coutard à Villons les Anisy. En juin vous y avez répondu nombreux, nous vous en remercions, nous avons ainsi créé de nouveaux contacts avec les habitants. Nous avons passé des soirées fort sympathiques, qui à cette période estivale ont perduré tardivement.

Le 2 septembre un après-midi festif avec une structure gonflable sur la pelouse de la mairie, des voitures à pédales devant la mairie et des babyfots dans la salle. Puis en soirée, le barbecue a rencontré un franc succès. De nombreux bénévoles sont venus nous rejoindre pour en faire une soirée conviviale et chaleureuse.

Le 17 novembre, notre soirée Beaujolais traditionnelle a permis à tous nos habitués (110 personnes) de se retrouver autour d'un généreux buffet de charcuterie. Une animation QUIZ autour du vin a permis à beaucoup d'entre nous de découvrir notre boisson nationale. Merci à toutes les personnes qui ont fait des gâteaux pour le dessert.

• BRODERIE, les lundis après-midi (semaines paires).

Salle Coquelicot de 15h30 à 20h, 12 personnes y participent de façon assidue avec notre fidèle conseillère. Cotisation à l'association 10 € pour l'année.

• COUTURE, les lundis après-midi (semaines impaires).

Salle Coquelicot de 16h30 à 20h, 10 personnes s'initient, se perfectionnent. Cotisation à l'association 10 € pour l'année

• SCRAPBOOKING, les mardis après-midi (semaines impaires)

Salle Coquelicot de 16h30 à 20h, 3 personnes y participent de façon régulière, mais nous sommes prêtes à accueillir de nouvelles passionnées de photo pour les mettre en valeur. Cotisation à l'association, 10 € pour l'année.

• ART FLORAL : 10 séances par an

Salle Coquelicot de 14h à 16h, depuis le mois de septembre une fleuriste nous initie à l'art floral avec un thème différent à chaque séance. Cotisation 85 € pour l'année pour la rémunération de l'animatrice et l'adhésion à l'association et 13 € à chaque séance pour l'achat des fleurs et des contenants. Actuellement 6 personnes y participent, il reste quelques places disponibles.

• MARCHE, tous les jeudis matin

Rendez-vous à 8h45 devant la mairie pour 10 à 12 kilomètres. 20 personnes se retrouvent régulièrement pour une randonnée dans le secteur, sur la côte ou dans la campagne.

Cotisation à l'association : 10 € pour l'année.

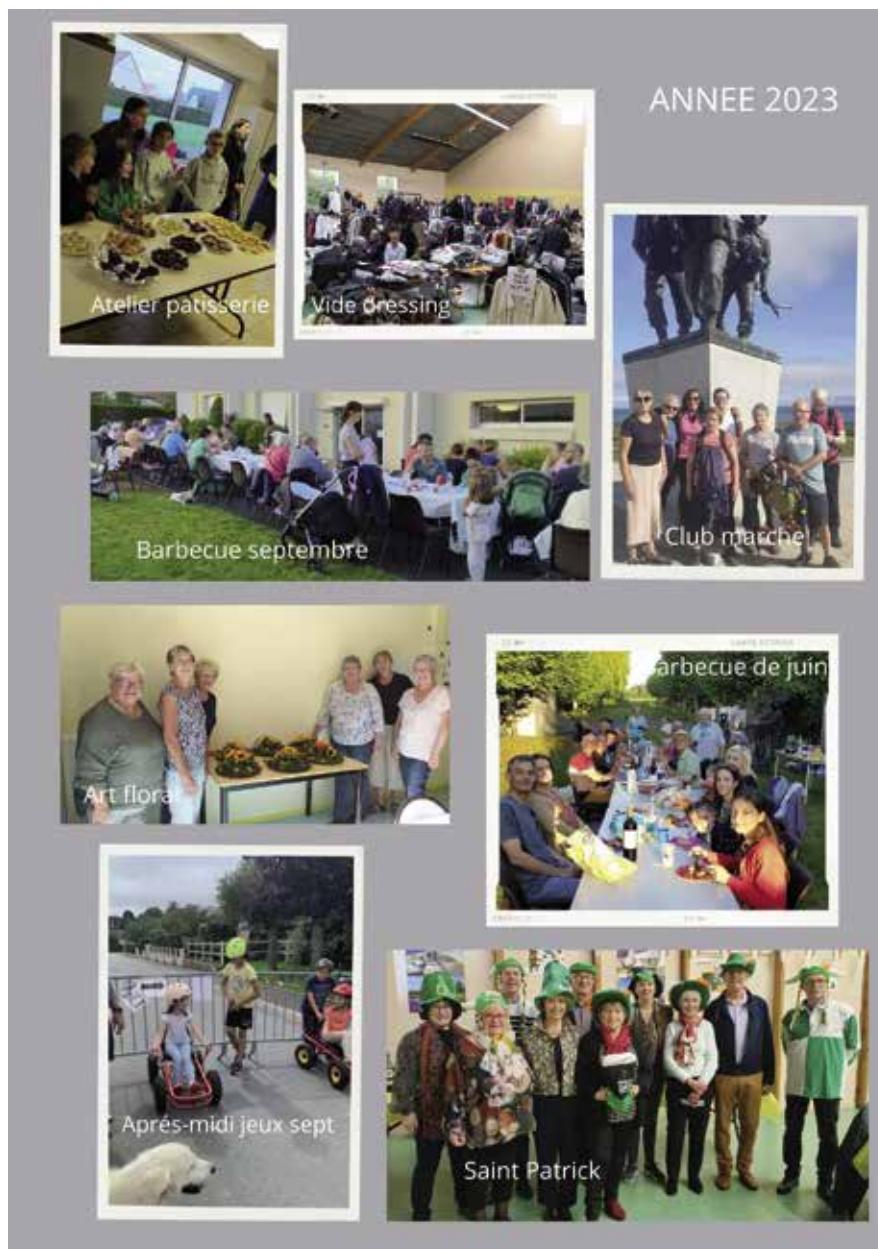
Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année pour toutes nos activités en nous contactant. Adhésion 10 € pour l'année, pour 1 ou plusieurs activités.

Contacts : Vie & ENVIES

Véronique Armand, présidente
06 83 86 78 00 • vietetenvies@gmail.com

MANIFESTATIONS À VENIR EN 2024 :

- Soirée théâtre : le 27 janvier
- Atelier pâtisserie : en février ou mars
- Puces des couturières : le 18 février
- Soirée associative avec repas dansant : le 23 mars
- Vide-greniers : le 19 mai
- Barbecues des quartiers : 14, 15, 21 et 22 juin
- Barbecue et forum des associations : 7 septembre
- Soirée Beaujolais : 15 novembre



■ L'association ASELA



La saison 2022-2023 a démarré sur les chapeaux de roue puisque nous avons actuellement plus d'une centaine de participants à toutes nos activités. Pilates et Fitness attirent à elles seules plus de 60 personnes. La qualité des cours assurés par notre professeure Céline ainsi que son dynamisme et sa bonne humeur permanente n'y sont pas étrangers. Le yoga est maintenant en vitesse de croisière avec une douzaine de personnes.

Une nouvelle activité a vu le jour. Il s'agit de la boxe thaï, encadrée par Noy, originaire du Laos, expert dans cette discipline plutôt réservée à nos plus jeunes habitants.

L'ASELA vous souhaite une excellente année 2023.

■ Comité de jumelage



Le comité de jumelage avec East Woodhay (GB) et nos trois communes Anisy, Colomby-Anguerny et Villons les Buissons est un lieu de convivialité en Grande-Bretagne, entre nos deux pays et pourquoi pas, un jour, avec d'autres pays d'Europe.

Nous adhérons à l'association départementale des jumelages. Cette adhésion nous permet d'être un lieu ressource pour toutes informations concernant les séjours et les échanges avec nos voisins européens, les aides financières possibles.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : comitejumelage2019@gmail.com ou à consulter notre site internet <https://www.jumelagecava.fr/>

• VISITE EN ANGLETERRE

Cette année 2023 du 28 avril au 1^{er} mai nous sommes allés rendre visite à nos amis anglais qui nous ont accueillis dans la joie et la convivialité, comme à l'accoutumée.



Sur la route vers East Woodhay, nous nous sommes arrêtés pour visiter la belle ville de Winchester, ancienne capitale de l'Angleterre puis nous avons rejoint nos amis en famille. Le lendemain, ils nous ont offert la visite de Kew Gardens, un superbe jardin botanique avec 50 000 plantes, un centre de recherches, des serres, différents jardins... Proche de Londres, Kew Gardens est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Magnifique journée, le soleil était au rendez-vous ! Ensuite chacun a passé un bon moment avec sa famille d'accueil. Nous nous sommes retrouvés le dimanche soir pour le traditionnel dîner et pour une fois au pub.

Le lundi matin, nous avons bu un café d'au revoir à l'église Saint Thomas de Woolton Hill. Peter Stanley nous a offert une belle prestation à l'orgue puis a joué les hymnes britannique et français accompagnés de nos chants. Un moment très émouvant.

• LE VIDE GRENIERS



Le vide-greniers de Villons Les Buissons organisé par le Comité de Jumelage a eu lieu cette année le 2 juillet à la grande satisfaction des exposants et des visiteurs qui se sont déplacés malgré une météo capricieuse.

Cet événement qui apporte de l'animation autour de la Mairie nous permet également de nous retrouver dans une ambiance toujours conviviale pour le plus grand plaisir des organisateurs.

• COURS D'ANGLAIS

Depuis octobre, le Comité de jumelage met en place des cours d'anglais encadrés par un professeur anglais. Ces cours se font sous forme d'échanges conviviaux. Nous nous retrouvons un mardi sur deux dans la petite salle de la bibliothèque mise à disposition par la Mairie.

• 2024

Nous recevrons nos amis anglais le week-end du 25, 26 mai. Nous attendons tous ce rendez-vous avec impatience.

Quant au vide grenier, il est prévu le dimanche 30 juin 2024.

Actualités



■ Le retour d'expérience et partage de notre trio Les Sénégalaïses

Le retour d'expérience et partage de notre trio Les Sénégalaïses. Nous étions 3 à partir, Carine, Cléa (fille de Carine) et moi Émilie pour une grande aventure humaine au Simal. Nous souhaitons vous remercier pour vos nombreux dons. Nous partageons avec vous nos émotions et ressentis à la suite de cette aventure par ce récit.

Sénégal MERCI

Pour tes émotions brutes, sans filtres et sincères.

Pour tes rencontres, les enfants par centaines, les familles, le corps enseignant courageux, qui y croit.

Pour les paysages, les couleurs, les arbres, le sable, les mangues.

Pour cette claque à nouveau face au désastre écologique, les déchets plastiques qui jonchent le sol à perte de vue.

Pour les rencontres et les fous rires, les larmes entre gazelles.

Pour les fêtes dans les écoles, le son entraînant des djembés, les danses endiablées.

Pour ces kilomètres parcourus, en courant en marchant, seuls, à plusieurs.

Pour ce dépassement de soi, chacune à notre niveau.



Pour notre amitié renforcée toutes les 3.

Pour ces moments mère/fille gravés à jamais dans nos cœurs.

Pour Jean Michel Ferron, qui continue avec modestie, sincérité et courage à faire perdurer cet élan de solidarité.

Pour le staff sénégalais, la cuisine délicieuse, et leur accueil généreux.

Pour le staff français bienveillant et motivé.

Pour Samba, ce grand homme au grand cœur.

Pour cette parenthèse qui nous remet une fois de plus face à la réalité, un cahier, un crayon, c'est peu, mais pas ici.

Une prise de conscience évidente, qui imprégnera nos futures actions, réflexions.

Le besoin de raconter, de trouver les mots justes pour partager.

Merci à celles et ceux qui à travers nous, vos fournitures, ont pu soutenir le projet.

Sénégal MERCI

Merci pour eux, pour nous. Quelle expérience ! Nous sommes parties distribuer du matériel et nous avons tellement reçu en retour, qu'elle leçon d'humanité !

Sénégal MERCI



■ Point de collecte et de recyclage de votre sapin de Noël

La commune met en place au mois de janvier un point de collecte de votre sapin de Noël à condition qu'il ne soit pas floqué.

Ce point est situé à côté de la mairie et signalé par des barrières et un affichage.

Vous pouvez aussi le déposer dans les 3 déchetteries de Cœur de Nacre (Luc-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer).

Cette collecte permettra de recycler votre sapin afin de participer au paillage des espaces fleuris de la commune.



■ Les praticiens d'Anisy

OSTÉOPATHES

Aurore Van Damme

& Julien Le Villain

07.87.26.87.54

aj.osteopathes@gmail.com

Accessible sur **Doctolib** également.

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Ingrid Eckart

Consultations sur rendez-vous

par tél. au 02 31 47 67 31

ou sur Doctolib



État Civil 2023



Naissances



La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

- Suzanne Tacher née 14/12/2023 à Caen
- Ella Jautée née le 23/11/2023 à Caen
- Maiwenn Lemoine née le 18/08/2023 à Bayeux
- Ambre Levaron née le 01/08/2023 à Caen
- Marceau Aussant Quentin né le 13/07/2023 à Caen
- Robin Aussant né le 13/07/2023 à Caen
- Thelma Catherine Legras née le 29/06/2023 à Caen
- Raphael Jean né le 24/05/2023 à Caen
- Noé Robert né le 21/02/2023 à Caen

13 enfants sont nés en 2023 dans notre commune, nous vous communiquons uniquement les naissances dont les parents acceptent l'insertion dans la presse.

Mariages



La municipalité adresse ses voeux de bonheur à :

- Letrone Kim et Gouliquier Yann le 23/12/2023
 - Thevenot Véronique et Desfeux Yannick le 14/10/2023
 - Hamon Marion Alice et Collette Yoann le 29/04/2023
 - Marguerite Véronique et Bandrac Rémi le 1/07/2023
-



Décès

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles et proches de :

- Moulin épouse Duclos Marie-Claude décédée le 3/11/2023
 - Samson Jean-Marie décédé le 16/10/2023
 - Quéron Jocelyn décédé le 15/09/2023
 - Simon Éric décédé le 21/08/2023
 - Remy Pascal décédé le 28/06/2023
 - Hello Claude décédé le 11/06/2023
-

Informations Pratiques



STOP

aux nuisances sonores

Les travaux d'extérieur peuvent être bruyants et gêner vos voisins

Informations Pratiques

■ La Téléalarme



La téléalarme est un petit boîtier porté sur soi en continu. Il est un moyen de réconfort et il est actionné au moindre problème. Il se met en relation avec le service départemental d'incendie et de secours.

Le CCAS est à la disposition des personnes qui le désirent pour les aider à installer un système de téléalarme.

L'accès à la téléalarme s'adresse à toutes les personnes handicapées ou en perte d'autonomie.

■ A.P.A : Allocation Perte d'Autonomie

Vous pouvez, sous conditions d'âge et de perte d'autonomie, obtenir l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

L'APA sert à payer (en totalité ou en partie) soit les dépenses nécessaires pour rester à votre domicile (**APA à domicile**), soit le tarif dépend de l'établissement médico-social (exemple : Ehpad, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) où vous vivez (**APA en établissement**).

■ Nuisances

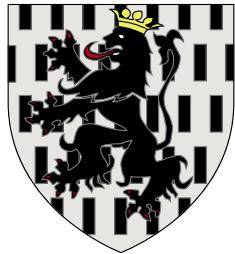


Les nuisances sonores sont surtout les bruits répétitifs, intenses ou qui durent toute une journée.

Il peut s'agir d'un bruit émis par :

- Un instrument de musique ;
- Du matériel de bricolage ;
- Du jardinage ;
- Des aboiements ;
- Un chantier environnant ;
- Etc.

Il est interdit de perturber la tranquillité du voisinage avant 8h30 les jours ouvrables, le samedi avant 9h et 12h-15h, puis le dimanche et les jours fériés avant 10h et après 12h.



Mairie d'Anisy

**1 Rue de la Chênaie
14610 Anisy**

**02 31 44 14 98
www.anisy.fr**

